

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le seize mars à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-Sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre PRODHOMME, Maire.

### Membres Présents :

Mrs Pierre PRODHOMME, David LEBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, Gérard JOURDAN, Ludovic JALLOIN, Mmes Valérie BARON, Ramatoulaye ROGER.

Membre absent excusé : Mme Stéphanie BOBET, Mr David CHIDENNE et Mr Thomas GIDEL, Corinne GILLETTE qui a donné pouvoir à Mme ROGER.

Mr David LEBOUVIER est désigné comme secrétaire de séance.

### PRESENTATION DES ACTIONS DE LA GENDARMERIE

Présenté par le Major Sylvain LE NICOL Commandant de la Brigade de gendarmerie de Saint Aubin du Cormier.

### RESULTAT DE L'AUDIT DE SECURITE INFORMATIQUE / HOMOLOGATION RGS

Christophe FOUCAULT et Bertrand DENIS, étudiants dans le cadre de leur projet industriel présentent les résultats de l'audit de sécurité informatique de la mairie.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 - COMMUNE - ZAC DE LA PRAIRIE - ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Mr LEBOUVIER David, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2016 de la Commune, du service assainissement et de la ZAC de la prairie comme suit :

#### COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement	
Dépenses	550 938.13 €
Recettes	742 790.05 €
Résultat de l'exercice : excédent	191 851.92 €
Report antérieur : excédent	60 156.59 €
Résultat de clôture : excédent	<b>252 008.51 €</b>

Section d'investissement	
Dépenses	422 530.24 €
Recettes	466 601.99 €
Résultat de l'exercice : excédent	44 071.75 €
Report antérieur : déficit	94 637.63 €
Résultat de clôture : déficit	<b>50 565.88 €</b>

### COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation	
Dépenses	23 975.27 €
Recettes	39 605.30 €
Résultat de l'exercice : excédent	15 630.03 €
Résultat de report	0.00
Résultat de clôture : excédent	<b>15 630.03 €</b>

Section d'investissement	
Dépenses	41 839.60 €
Recettes	17 927.35 €
Résultat de l'exercice : déficit	23 912.25 €
Résultat de report : excédent	9 036.98 €
Résultat de clôture : déficit de	<b>14 875.27€</b>

### COMPTE ADMINISTRATIF ZAC DE LA PRAIRIE

Section de fonctionnement	
Dépenses	0 €
Recettes	1 500.00 €
Résultat de l'exercice : excédent	1 500.00 €
Résultat de report : excédent	70 400.30 €
Résultat de clôture : excédent	71 900.30 €

Section d'investissement	
Dépenses	0
Recettes	0
Résultat de l'exercice	0
Résultat de clôture :	<b>0</b>

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 COMMUNE - ZAC DE LA PRAIRIE - ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion de l'exercice 2016 du trésorier pour la Commune, la ZAC de la prairie et l'assainissement.

**DEVIS ACHAT DE MOBILIER - ALSH**

Sera vu lors de la prochaine réunion du CM du 30 mars.

**VALIDATION PROJET MICRO CRECHE**

Sera vu lors de la prochaine réunion du CM du 30 mars.

**EXAMEN DES SUBVENTIONS COMMUNALES A INSCRIRE AU BUDGET 2017**

Sera vu lors de la prochaine réunion du CM du 30 mars.

**DEMANDE DU COMITE DES FETES : stockage matériel électrique sous-sol salle des fêtes**

Avis favorable du Conseil Municipal.

**LETTRE DE MR MICHEL PRUNIER**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 28/02/2017 relatif au rond-point situé à proximité de son habitation. Le Conseil a pris acte. Une réponse va lui être apportée.

**LETTRE DE MR ET MME JUBAN ANTOINE pour demande d'achat d'une partie de chemin rural n°9**

Avis favorable du Conseil Municipal au pris d'1 euro le m2. Les frais notariés et de géomètre sont à la charge du demandeur.

**DEVIS POUR ASPIRATEUR A LA SALLE DES FETES**

Le Conseil retient le devis BRICOMARCHE pour l'achat d'un aspirateur d'un montant de 156.33 € HT

**POINT SUR LE TERRAIN DE LA ZAC**

Mr REPESSE a donné son accord concernant la vente du terrain à la Commune. L'Agence DIARD va être contactée.

**LETTRE DE Mme ANDRE MELANIE / SCOLARISATION ECOLE DE MEZIERES SUR COUESNON**

Avis défavorable du Conseil Municipal

**PROPOSITION DU CREDIT AGRICOLE : PRET DE 2 000 000 €**

Pour le passage au taux fixe à 2.20 % : avis défavorable du Conseil Municipal

### **PROPOSITION ETS THEAUD POUR BALAYAGE 2017**

Le Conseil Municipal retient la proposition des Ets THEAUD au prix de 1 540 € TTC pour le renouvellement de la prestation balayage en 2017.

### **DISPOSITIF ARGENT DE POCHE**

Inscription des jeunes à la mairie jusqu'au 5 avril 2017 impérativement.

### **ELECTIONS PRESIDENTIELLES LE 23 AVRIL ET LE 7 MAI 2017 :**

Le PLANNING des permanences des élus va être établi lors de la prochaine réunion du 30/03

### **NOCES D'OR LE 15 AVRIL 2017 MR ET ME PIERRE PERRUGAULT**

Vin d'honneur à 17 h 30.

### **SALLE DES SPORTS**

Crémaillère poteau de tennis : Guy DELAUNAY

Support filet protection mur à escalade

Ampoules à changer dans le couloir

Sono à réviser

Fuite sur toiture de la grande salle

Traçage du terrain de foot : David GAILLARD

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017**

L'an deux mil dix-sept, le trente mars à 20 heures 00, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-Sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre PRODHOMME, Maire.

### **Membres Présents :**

Mrs Pierre PRODHOMME, David LEBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, Gérard JOURDAN, Ludovic JALLOIN, David CHIDENNE, Mmes Valérie BARON, Ramatoulaye ROGER, Corinne GILLETTE.

**Membres absents excusés :** Mme Stéphanie BOBET et Mr Thomas GIDEL.

Mr David LEBOUVIER est désigné comme secrétaire de séance.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2017**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **DELIBERATION POUR AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

### **COMMUNE**

Le besoin net de la section d'investissement est estimé à 336 770.88 €

Soit 50565.88 € déficit + 286 205 € = Restes à réaliser

Excédent de fonctionnement de clôture 252 008.51 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

ART 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 252 008.51 €

ART 002 : excédent de fonctionnement reporté : 0 €

### **ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

ART 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 15 630.03 €

Reprise de l'excédent de fonctionnement de clôture

ART 002 : excédent de fonctionnement reporté : 0.00 €

## **BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE - ZAC DE LA PRAIRIE - ASSAINISSEMENT**

### **COMMUNE**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif de la Commune comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT : 652 000 €

SECTION INVESTISSEMENT : 667 000 €

### **ZAC DE LA PRAIRIE**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif de la ZAC de la prairie comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT Dépenses = Recettes = 382 000.60 €

SECTION INVESTISSEMENT Dépenses = recettes = 310 100.30 €

### **ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget assainissement comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT Dépenses = Recettes = 50 200.00 €

SECTION INVESTISSEMENT Dépenses = Recettes = 54 850.00 €

### **FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017 : VOTE DES TAUX DES 3 TAXES (TH TFB TFNB)**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des 3 taxes pour 2017, comme suit :

Taxe d'habitation : 14.37 %

Taxe foncière bâti : 15.08 %

Taxe foncière non bâti : 45.52 %

### **DEVIS ACHAT DE MOBILIER ALSH**

Prochaine réunion du Conseil.

### **DEVIS TABLE AIRE DE REPOS ANCIEN PRESBYTERE**

Le Conseil Municipal retient le devis de l'ESAT de Saint Sauveur des Landes pour un montant HT de 415.90 €.

### **SUBVENTIONS COMMUNALES 2017**

Le Conseil Municipal vote les subventions qui seront versées en 2017 aux associations communales et associations extérieures.

### **VALIDATION DU PROJET DE MICRO-CRECHE**

Le Conseil Municipal adopte le projet de création d'une structure PETITE ENFANCE Réalisation d'une micro-crèche (capacités d'accueil de 10 places) et d'un espace dédié aux permanences du RIPAME de Fougères Agglomération. L'estimation des travaux s'élève à 277 000 € HT soit 332 400 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite toutes subventions utiles au financement de cette opération.

### **REVALORISATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS**

Suite à un reclassement indiciaire, le Conseil Municipal décide de calculer le montant de l'indemnité des élus selon l'indice 1022 (précédemment selon l'indice 1015), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **VENTE PARCELLE N°352 de MR GALLE**

Le Conseil Municipal décide d'acheter la parcelle n° 352 appartenant à Mr Louis GALLE au prix de 40 000.00 €.

### **DEMANDE DE MME PERRIER Catherine**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du courrier de Mme PERRIER en vue de savoir si une partie ou la totalité de la parcelle ZH68 peut être urbanisable pour son projet de construction. Le Conseil Municipal n'est pas en mesure de se prononcer, le terrain étant situé en zone A au PLU.

### **PLANNING POUR ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 23/04 ET 07/05**

Le planning est établi et remis à chaque membre du Conseil Municipal.

### **NOMINATION TITULAIRE + SUPPLEANT AU CLETC DE FOUGERES AGGLOMERATION**

Le Conseil Municipal désigne Mr Pierre PRODHOMME, comme conseiller titulaire et Mme GILLETTE Corinne comme suppléante pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des transferts de Charges.

### **CONTRAT DE LUCIE GODEAU**

Mme Lucie GODEAU est nommée stagiaire à compter du 4 avril 2017 pour une période d'un an..

### **REPRESENTANT A L'OSPAC**

Mr David LEBOUVIER remplace Mr Thomas GIDEL en tant que représentant à l'OSPAC.

Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL : jeudi 4 mai 2017 à 20h